

L'ineffable M. Blanquer

Blanquer n'aime pas qu'on le taxe de conservatisme. Il a raison. Blanquer n'est pas conservateur, il est réactionnaire.

Il aime l'ordre.

Une présence policière au sein des établissements fait partie de ses « pistes de travail » et il rêve de « structures dédiées solides » destinées à encadrer les adolescents frondeurs par « différents corps de métiers comme l'armée et la police ».

Il aime la discipline et veut multiplier les conseils, simplifier leur fonctionnement tout en sanctionnant les parents des « élèves perturbateurs ».

Il aime l'uniforme et imagine les élèves en porter un à l'école. Il doit caresser un rêve secret : restaurer l'école des enfants de troupe.

Il aime la morale.

En 2017, il déclarait que « les esprits étaient mûrs pour introduire l'enseignement du fait religieux » et prétendait associer les représentants des religions à la réflexion sur la « construction des programmes ».

Il aime la modestie et fait convoquer au rectorat de Dijon une professeure signataire d'un article ironique dans une publication locale. Il aurait volontiers imposé le « devoir d'obéissance » dans le projet de loi « pour une école de la confiance » si le Conseil d'État ne l'avait pas invité à modérer ses ardeurs.

Il aime la parcimonie et la pratique activement en supprimant au moins 1800 postes dès la rentrée prochaine.

Il aime la hiérarchie.

La hiérarchie administrative, en créant un statut de directeur-directrice d'école ayant autorité sur ses collègues. La hiérarchie sociale, ensuite, lorsqu'il dénonce « l'égalitarisme » qui minerait un système scolaire dont les études de l'OCDE mettent pourtant en évidence la nature inégalitaire mesurée par l'écart de résultat constaté dès l'âge de 10 ans entre les enfants des milieux aisés et ceux des milieux populaires..

Pourtant Blanquer sait être moderniste lorsqu'il s'emploie à conformer l'École aux normes managériales du néo-libéralisme en organisant la mise en concurrence des établissements (par les évaluations) et des personnels (par les contrats d'objectifs et l'individualisation des rémunérations), tout en initiant la jeunesse à la flexibilité et à la précarité exigées par le prétendu « marché du travail » via des formations à la carte et des blocs de compétence.

Comme Macron, Blanquer cherche désespérément à restaurer un trop vieux monde qui se fissure de partout. Il est bien tard. Aujourd'hui, dans la confusion et l'improvisation, la « question sociale » est de nouveau posée. A nous de nous en emparer.

*Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0313 S 05109

Directrice de publication : G. FRANCOIS

Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s

Abonnement : 20€

SUD-Éducation 76-27

8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen

tel : 02 35 89 89 83 sudeduc7627@orange.fr

<http://www.sud-education-hautenormandie.org/>

<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

Sommaire

Page 1 : L'ineffable M. Blanquer

Page 2 : Les Gilets Jaunes

Page 3 : Syndicalisme et anti-fascisme

Page 4&5 : Interview d'une Psychologue EN-EDO

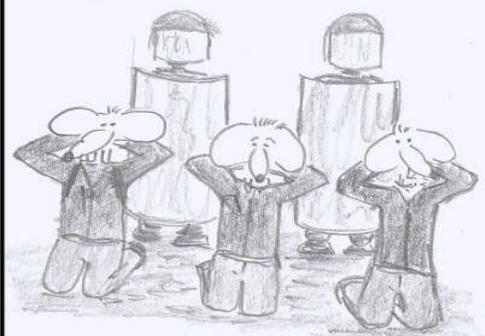
Page 6&7 : Réformes Blanquer

Page 8 : Les élections professionnelles

Page 9 : Manque organisé d'AESH/AVS ?

Page 10 : Dérives sécuritaires du gouvernement,
animations pédagogiques sponsorisées

"L'école de la confiance"



Episode 1

S.

Les Gilets Jaunes

De quoi sont-ils l'expression ?

Bientôt deux mois de mobilisation des « Gilets Jaunes »... Le mouvement ne faiblit pas alors que la répression policière et judiciaire est extrêmement violente. Le mouvement échappe complètement aux schémas des mobilisations classiques du mouvement ouvrier et pourtant il exprime une forte colère sociale, exacerbée par l'arrogance du pouvoir en place.

Les Gilets Jaunes sont l'expression d'une situation globale : l'accumulation des luttes dispersées, l'absence de victoire sociale décisive depuis deux décennies, la révolte grandissante contre les injustices du capitalisme, le poids électoral et idéologique de l'extrême-droite, la politique de collaboration des principales directions syndicales sous couvert de participation « au dialogue social », le faible poids des organisations et des fronts de lutte ayant gardé une boussole de classe.

L'irruption du mouvement des Gilets jaunes a d'abord été l'expression du refus de l'injustice fiscale, cristallisé dans le rejet de la nouvelle taxe carburant dont tout le monde a compris, depuis, qu'elle n'avait pour but que de financer la compensation dans le budget 2019 des exonérations de cotisations sociales patronales. Tout en étant une mobilisation des travailleurEs, des retraitéEs, des exploitéEs, ciblant l'État et posant la question de la répartition des richesses, la contestation s'est construite en extériorité totale avec le mouvement ouvrier, syndicats et partis. C'est le signe de la perte de crédibilité de ce mouvement ouvrier, des conséquences de la gestion par la « gauche » gouvernementale de l'austérité, qui la range du côté des responsables et non pas des solutions, le signe également de la perte d'efficacité du mouvement syndical dans la défense des conditions de vie des travailleurEs. Sans en faire une généralité, peu de Gilets jaunes sont syndiquéEs et beaucoup (comme près de la moitié des salariéEs) travaillent dans des PME, dans lesquels le poids syndical et la force de l'action collective sont très faibles.

Ce n'est ni le mouvement d'une revendication ni celui d'un groupe particulier de salariéEs d'une région ou d'une profession. L'augmentation des taxes a été, dans tout le pays, le détonateur pour celles et ceux qui partagent des lieux d'habitat communs et souvent des liens sociaux antérieurs. Les réseaux sociaux et la répercussion médiatique via les grandes chaînes d'info ont fait le reste.

Le mouvement a dans ses bagages un fait politique : le poids réel du vote d'extrême-droite parmi les salariéEs. Mais, au-delà des divers actes racistes et homophobes, bien réels, les cibles des Gilets jaunes visées comme responsables de leur situation ne sont ni les immigréEs ni les fonctionnaires autant de dérivatifs cultivés par l'extrême droite. Ce mouvement

s'est centré sur ce qui l'unifie, le refus de l'injustice fiscale, et écarte ce qui le divise, notamment le racisme. Même la campagne contre le Pacte de Marrakech, ces dernières semaines, a glissé sur le mouvement sans arriver à accrocher. Mais pour mettre en avant ses exigences sociales, le mouvement interpelle l'État en esquivant l'affrontement avec le patronat en général, mettant même les PME au niveau des TPE du côté des victimes des grandes entreprises.

Le mouvement n'a certes pas réussi, au-delà de la très large sympathie qu'il a recueillie, à agglomérer autour de lui, dans l'action, les classes populaires des banlieues et des centres urbains. Pourtant, il a fait bouger le rapport de forces. Macron pensait



qu'avec sa victoire sur le mouvement des cheminotEs plus aucun obstacle ne s'opposerait à la mise en œuvre de son calendrier ultra-libéral. Ce n'est plus le cas. Mais, parallèlement à cela, la très grande majorité des travailleurEs n'a pas voulu pour l'instant se mettre en marche aux côtés des Gilets jaunes, et pousser l'avantage, non seulement pour mettre en avant des revendications professionnelles, mais surtout pour créer le rapport de forces permettant de faire aboutir les revendications générales sur les salaires (indexation, augmentation générale) ou la suppression du CICE. C'est pourtant cette action conjointe pour augmenter les salaires et faire plier Macron face à sa politique au service des capitalistes qui est toujours à l'ordre du jour, et ce dès les premières semaines de 2019 ! La grève générale est de nouveau et plus que jamais d'actualité.

Syndicalisme et anti-fascisme

Vigilance InterSyndicale Anti-fasciste

Samedi 17 novembre 2018, se réunissaient à Paris plusieurs camarades syndicalistes de Solidaires dans le cadre de VISA (Vigilance Inter-Syndicale Anti-fasciste) réseau intersyndical de lutte contre le fascisme, pour faire un point sur l'implantation de l'extrême-droite et discuter des outils à déployer pour réagir à ses agressions contre les syndicats et syndicalistes.

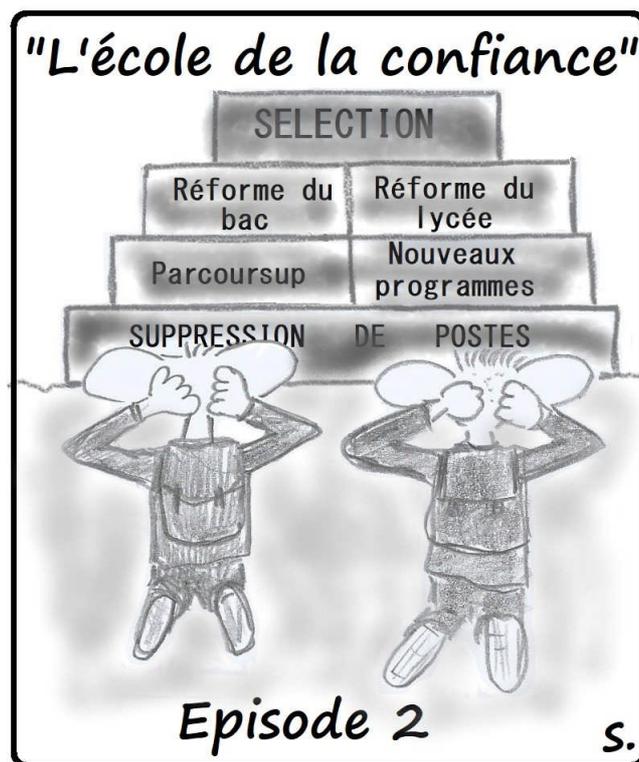
Une camarade italienne de la CGIL (confederazione generale italiana del lavoro) a dressé un petit historique de l'implantation de l'extrême droite en Italie, dans un cadre juridique où la constitution italienne interdit tout parti fasciste ; cette implantation a commencé par des succès électoraux locaux qui ont permis notamment au mouvement 5 étoiles et à la Ligue du Nord de se développer ; le tout dans un contexte où la crise économique a contribué à leur fédérer une partie de la petite bourgeoisie et de la classe ouvrière. Aujourd'hui l'extrême-droite gouverne en Italie et concentre une partie de ses attaques sur les questions de l'immigration et de la famille, en lien bien sûr avec le thème identitaire. Comme tous les syndicats, y compris ceux de lutte, la CGIL est confrontée à l'augmentation dans ses rangs de militants qui votent à l'extrême-droite.

Cette situation que nous connaissons en France, dans nos syndicats, s'explique par la stratégie de l'extrême-droite depuis la fin des années 90, stratégie qui suit deux axes : l'action sociale menée par les identitaires (ex : ouverture de centres sociaux « Casapound » en Italie), mараudes auprès des SDF) et apparaître légaliste en laissant la violence au niveau du discours. Le point sur l'Allemagne montre les mêmes tendances à l'œuvre et la montée en puissance de l'AFD (Alternative für Deutschland) qui s'est radicalisée à droite et a grimpé dans les résultats électoraux (ex : de 9,7% aux élections européennes en 2014 à 23,9% comme prévisions pour 2019).

Ces faits confirment que l'extrême-droite est plus que jamais une menace pour nos valeurs syndicales. Nous ne devons pas oublier qu'elle met en œuvre une stratégie de conquête du pouvoir en reprenant à son compte des revendications qu'elle a combattues par ailleurs. L'élection

d'Emmanuel Macron ne doit pas nous tromper sur une soi-disant exception française dans une Europe populiste. Son positionnement ni droite, ni gauche, son discours de renouvellement de la politique qui passe par une critique et une volonté de marginalisation des corps intermédiaires (notamment les syndicats) mène assurément aux mêmes effets que ce que l'on constate chez nos voisins.

Le mouvement des Gilets jaunes est aussi l'occasion pour l'extrême-droite de poursuivre son travail de sape (voir l'excellent article de VISA sur <https://www.visa-isa.org/content/dossier-visa-n-5-ces-gilets-bruns-qui-polluent-les-gilets-jaunes#attachments>), en récupérant le ras le bol que 40 années de néolibéralisme ont créé. De ce fait, en tant que syndicalistes, notre travail consiste aussi à politiser le discours afin que les travailleurEs identifient clairement les causes de la crise actuelle et portent des revendications qui remettent en cause le système actuel. Le rejet des syndicats et de toute autre forme de représentation (au moins dans les premières semaines) par les Gilets jaunes ne doit pas nous amener à minimiser l'importance de notre travail syndical.



Les psychologues de l'Éducation Nationale

Entretien avec Magalie Hoarau, Psy EN-EDO

Entretien avec Magalie Hoarau, psy-EN-EDO (Éducation Nationale, spécialité Éducation, Développement et Orientation) sur 3 établissements de l'agglomération rouennaise et au CIO (Centre d'Information et d'Orientation) de Rouen gauche.

SUD : Qu'en est-il de la lutte des Psy EN-EDO ? Quelles en sont les raisons principales ?

Magalie Hoarau: Pour ce qui est de la lutte actuelle des Psy EN-EDO, c'est la prise en compte de la dimension psychologique de l'orientation que nous défendons. Depuis le 1 janvier 2019, la mission d'informer sur les métiers et les formations a été transférée aux Régions dans le cadre de la loi pour la « liberté de choisir son avenir professionnel ». L'orientation sous le ministère Blanquer n'est pensée que par le prisme de l'information; dans ce cas nul besoin d'être psychologue, peu importe qui fournit l'information.

Comme l'apprentissage a été confié aux branches professionnelles, les Régions, perdant la taxe d'apprentissage pour organiser ce secteur, ont été très mécontentes et l'orientation scolaire est devenue un lot de consolation. L'existence des CIO qui dépendent de l'EN est alors remise en cause et le devenir des personnels est aussi incertain. M. Blanquer nous a certifié que nous resterions personnels de l'EN mais rien ne garantit que nous ne puissions pas être mis à disposition des Régions ce que, en grande majorité, nous ne souhaitons pas car les objectifs ne sont pas les mêmes.

Pour la Région, il faut orienter les élèves vers les filières en tension. L'élève n'est considéré que comme de la main d'œuvre potentielle... Notre rôle se limiterait à informer sur ces filières, comme si c'était suffisant pour répondre à la problématique de l'orientation. La dimension psychologique de l'adolescence est totalement éclipsée.

« En temps de crise, l'épanouissement personnel n'est plus à l'ordre du jour... »

SUD : Quels impacts les nouvelles réformes (du lycée, parcoursup) ont-elles sur l'orientation des jeunes et la façon dont évolue ton métier ?

M.H. : La loi ORE (Orientation et Réussite des Étudiants) reprend la même idée qu'il faut "bien informer" les élèves. Elle prévoit 54h d'orientation qui sont pour l'instant des coquilles vides. Qui fait quoi ? La Région (qui ne prend la main que maintenant) ? Les professeurs principaux ?

Les Psy EN-EDO quant à eux étaient au départ totalement ignorés par cette loi. C'est au fur et à mesure des couacs que les textes d'application nous ont subtilement convoqués alors que la communication grand public, elle, nous évince. Nous subissons donc un mépris criant.

Or, quand il s'agit de l'application concrète, de trouver des solutions à des situations complexes, de gérer les non affectés, de retravailler les projets, là les Psy EN redeviennent utiles, mais à condition qu'ils restent dans l'ombre.

Par contre, et c'est le comble, on nous demande de former les professeurs principaux, pour qu'ils fassent notre boulot d'information, en tous cas une petite partie... Quelle perversité !

Les élèves ont désormais deux professeurs principaux en terminale, c'est ce qui est mis en avant pour mieux les accompagner en plus des 54h (qui comprennent aussi le soutien scolaire afin de rentabiliser ce quota horaire). Des organismes extérieurs peuvent intervenir pendant ces 54h. Là sont nos craintes : qui et pourquoi ? quelles garanties pour la neutralité, l'exhaustivité ?

Les professeurs principaux ne sont pas formés à l'accompagnement à l'orientation, cela vient s'ajouter à leur mission principale. Beaucoup sont pour le moment bien démunis et à l'affût d'outils. Ils ont tendance à se munir de la première chose qu'on leur présente, comme par exemple une application du site de *l'Étudiant* qui permet de définir quelles options choisir en 1ère en fonction de ce que l'on envisage de faire après la terminale ! Pratique rapide et à mon sens surtout stupide ! Sur quoi se base l'Étudiant alors même que les programmes des enseignements de 1ère ne sont pas encore sortis et que les établissements du supérieur n'ont même pas encore eux-mêmes défini leurs attentes. Quelle crédibilité ? Mais tellement rassurant pour les profs... C'est le premier piège de cette loi : des raccourcis de ce qu'est l'orientation.

La loi ORE demande à des entrants en seconde GT de savoir dès la fin du premier trimestre quels enseignements ils choisiront pour l'entrée en 1ère, en fonction des attendus des écoles qu'ils visent après leur bac. C'est bien méconnaître ce qu'est un adolescent, souvent indécis, avec des difficultés à se projeter car en pleine construction identitaire, où il se trouve être totalement centré sur lui-même et ancré à l'instant présent. Cette injonction de choisir en fonction d'un enjeu à si long terme (pour un ado) est extrêmement angoissante voire paralysante... Elle est bien trop responsabilisante ! Ce peut être aussi un retour de bâton que subiront les étudiants : « Tu n'as pas été reçu dans telle ou telle formation, tu n'es pas bien dans ta formation actuelle, tu n'avais qu'à bien choisir ! »...où est désormais le droit à l'erreur, à l'expérimentation ?

L'orientation sera aussi désormais encore plus pensée en fonction des performances scolaires des élèves... En terminale, les professeurs ont à remplir une fiche « avenir » et doivent estimer si l'élève a les capacités pour répondre aux attendus de chaque formation du supérieur.

Le scandale majeur de Parcoursup est la hiérarchisation que les universités ont à établir entre les élèves pour accéder prioritairement à leur rang. Mais selon Mme Vidal (ministre de l'enseignement supérieur) ce n'est pas de la sélection ! Il est bien

évident que les universités ne peuvent pas lire tous les projets de formation motivés obligatoires et que la hiérarchisation s'est faite et se fera en fonction de l'origine des élèves, bacs généraux, technologiques puis professionnels. La complexité de l'outil Parcoursup est lui-même un moyen de sélection entre les élèves qui seront bien accompagnés dans ce système et les autres.

Le lycée professionnel voit d'ailleurs sa part d'enseignement général diminuer ce qui ne facilitera pas l'accès au supérieur. Il existera bien des modules en terminale soit pour l'insertion professionnelle, soit pour la poursuite d'études mais les lycéens, de plus en plus jeunes en terminale pro, ne savent même pas eux-mêmes en début d'année s'ils souhaitent ou pas poursuivre des études. Qui choisira donc ? Probablement les professeurs et en fonction de quoi ? Les notes... Avec la réforme, les élèves pourront valider tout ou partie du diplôme préparé. Nous voyons bien là, que la voie pro n'est plus considérée comme une voie offrant une pédagogie différente pour se remobiliser et servir de tremplin vers l'enseignement supérieur mais uniquement comme un vivier d'ouvriers qui n'ont pas besoin de penser.

Dans l'école Blanquer/Vidal, l'élève moyen, le jeune en difficultés, les incidents de parcours n'ont pas leur place.

Difficile pour nous, Psy EN-EDO de trouver notre place au milieu de tout ça. Nous avons décidé en équipe au CIO Rouen Sud de nous centrer sur ce que les autres ne peuvent pas faire à notre place. Nous ne ferons plus de séances d'information descendante type schéma des études, info parents, procédures. Nous proposerons éventuellement des ateliers collectifs autour de la construction du projet de vie, de la connaissance de soi. Des collègues proposent pour les parents des ateliers sur le thème « comment accompagner votre adolescent » par exemple. Pour ce qui est du conseil individuel rien ne change, l'information est confiée aux régions, pas "le conseil". Or l'un de va pas sans l'autre !

SUD : Que devient votre travail au sein des établissements, avec notamment les nouvelles missions des

professeurs principaux ?

Avant même cette nouvelle circulaire, depuis plusieurs années, nous constatons que nous sommes de plus en plus sollicités sur l'adaptation scolaire: dys, EIP (Enfant Intellectuellement Précoce), suivi MDPH, orientation SEGPA. On nous demande de plus en plus d'évaluations psychométriques. Nous sommes très sollicités autour de la question du décrochage, de la remotivation. Nous constatons également que les situations sont de plus en plus complexes et nécessitent plus de temps. Même les situations que l'on pourrait estimer plus simples nous prennent plus de temps à traiter car l'orientation est de plus en plus anxiogène en raison du taux de chômage que l'on martèle sans cesse aux ados et à leur famille, les cellules familiales sont plus complexes, les familles démunies moins mobiles, tout cela complexifie la tâche et prend plus de temps. Le petit nombre que nous sommes et les secteurs chargés qui nous sont imposés nous obligent à faire des choix de priorités et à nous dire "ça le PP peut le faire"... encore un effet pervers bien pensé !

SUD : Avez vous des échéances de mobilisations à venir et quelles sont tes attentes vis à vis des enseignantEs, des collègues ?

M.H. : Malheureusement la loi est passée et nous avons perdu la mission d'informer et les PP qui en avait déjà en partie la charge s'en voient désormais confier la totalité ! La seule lutte que je vois encore possible sur ce point c'est de refuser d'être PP... C'est d'ailleurs ce que l'on observe, les chefs d'établissement peinent de plus en plus à trouver des volontaires.

Pour les mobilisations à venir, malheureusement encore rien de prévu. Les collègues fatigués, plongent la tête dans le travail pour ne pas voir, car c'est angoissant. Tant que nous n'aurons pas de nouvelles annonces concrètes nous aurons du mal à mobiliser. Tout soutien à nos côtés est le bienvenu car nous n'y arriverons pas seuls c'est certain.

Toutes nos actions sont à redéfinir et ça ne se fera pas du jour au lendemain d'autant plus que nous ne savons pas encore ce que va faire la Région donc c'est difficile de savoir comment nous allons

pouvoir nous insérer dans l'histoire... Pour le coup, je suis moi-même perdue dans mon identité professionnelle et les doutes s'installent de plus en plus. C'est un moment douloureux pour l'ensemble de la profession, nous demandons juste de ne pas être pointés du doigt comme des déserteurs, et attendons de la compréhension de la part des Professeurs Principaux.

« Ce sont les inquiétudes de l'ensemble de mes collègues. »

Centre d'Information et d'Orientation

EN LUTTE



Réformes Blanquer

Mieux les connaître pour mieux les combattre

C'est à la fois le titre de cet article et de l'excellent vademecum produit par la fédération SUD Éducation et disponible à cette adresse

<https://www.sudeducation.org/Reformes-Blanquer-mieux-les-connaître-pour-mieux-les-combattre.html>

Au cours du mois de décembre, dans de nombreux établissements de l'académie, les lycéens se sont indignés et ont manifesté contre ces réformes car ils ont compris que derrière le vernis démagogique du « choix de l'élève au centre de la réforme » (litanie démagogique que l'on entend depuis des années), se cachait une vraie dégradation de leurs conditions d'études. Les collègues enseignants ont été, à l'exception de certains établissements en lutte, plutôt en retrait jusqu'à maintenant sur la lutte contre ces réformes. Il y a pourtant de quoi s'affoler.

A l'instar de la stratégie de la grenouille que l'on met dans un bocal que l'on chauffe progressivement, les dernières décennies ont été l'occasion, pour les ministres qui se sont succédé, de nous enfumer progressivement mais sûrement. des luttes ont été construites (lutte contre les rythmes scolaires, contre la réforme du collège, contre Parcoursup pour les plus récentes) et n'ont parfois fait reculer les politiques qu'à la marge. L'enfumage est dorénavant brutal et nous assistons avec la réforme des lycées à une casse de notre métier qui va être très rapide.

En ce qui concerne le lycée général :

- une réforme qui va être en totale adéquation avec le discours néo-libéral de baisse des dépenses publiques et du nombre de fonctionnaires : il n'échappera à personne que c'est un de ses objectifs premiers. En effet, réduction du volume horaire pour les élèves et suppression des groupes classes (avec bien entendu, nivelle-

ment à l'effectif maximum pour les groupes de spécialité) forment le diptyque de la suppression massive de postes. Les DHG qui tombent ne peuvent que le confirmer.

- Une mise en concurrence des disciplines pour « sauver » ses postes en allant chercher des groupes de spécialité avec ...ce que l'on peut déployer comme stratégie, probablement aussi minable que celle des autres. Bienvenue dans l'ambiance devenue exécration des salles des profs,
- On pourrait aussi aborder pêle-mêle : le contenu des spécialités inabordable pour des élèves de lycée, la voie royale ouverte aux formations privées devenues nécessaires pour remettre à niveau des élèves dont le bac à la carte ne correspondra pas aux exigences de Parcoursup, l'annualisation du temps de travail comme vous n'en aviez jamais rêvé.

Le temps est couvert sur nos établissements... les résultats aux élections professionnelles de décembre ont renforcé des syndicats qui ont voté pour ces réformes au CTM (Comité Technique Ministériel).

Il est plus que temps de réagir en construisant collectivement notre lutte avec des outils solides, pour un vrai rapport de forces qui nous serait favorable. Mettre une mauvaise note à la copie du gouvernement ne suffira pas.

Évaluations nationales en CP :

SUD ÉDUCATION PROPOSE DES MODALITÉS D'ACTION

Les évaluations nationales imposées aux enseignant-e-s ont été un fiasco : des tests standardisés trop complexes pour des enfants à l'entrée en CP ; des tests qui comportent des stéréotypes sexistes ; des problèmes techniques nombreux qui ont empêché les élèves d'écoles entières de passer tout ou partie des évaluations.

Ces évaluations remettent en cause les compétences professionnelles des enseignant-e-s en les considérant comme de simples exécutant-e-s. Elles constituent aussi une perte de temps et mettent les élèves en difficulté.

À l'appel des organisations syndicales et notamment de SUD éducation, de nombreux-ses enseignant-e-s ont refusé de faire passer ces évaluations.

À partir de la fin du mois de janvier, le ministère imposera aux élèves de CP et aux enseignant-e-s une nouvelle série d'évaluations.

LE MINISTÈRE PRÉTEND QU'IL S'AGIT DE MESURER LES « PROGRÈS » DES ÉLÈVES DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE.

On peut le dire à l'avance : les résultats de ces évaluations seront extrêmement positifs. Il s'agit en effet pour le ministère de se féliciter lui-même de sa politique. Le ministère prétendra que s'attacher à la liberté pédagogique des enseignant-e-s et imposer ses vues rétrogrades sur l'enseignement est le facteur déterminant de la réussite des élèves, alors même que les évaluations de début d'année étaient faites pour mettre en échec les élèves.

Ces évaluations ne constituent en rien une aide pertinente pour enseigner mais démontrent la volonté ministérielle de mettre au pas les enseignant-e-s.

C'est pour ces raisons que la fédération SUD éducation a appelé au refus de ces évaluations.

ET ENSUITE : NE FAISONS PAS REMONTER LES RÉSULTATS !

Que les équipes refusent de les faire passer ou non, ou qu'elles adaptent les modalités de passation, il est maintenant nécessaire de refuser l'uniformisation pédagogique et le contrôle permanent.

Derrière un discours prétendument scientifique, le ministre entend normer les pratiques pédagogiques. Les résultats ne serviront pas aux seul-e-s élèves et à leurs enseignant-e-s, ils serviront, surtout, en novlangue, à "accompagner et piloter". C'est-à-dire à contrôler davantage. On voit là le lien avec les animations pédagogiques

présentées comme obligatoires et centrées sur les seuls "apprentissages fondamentaux".

De plus rien ne sera anonyme puisque le portail de saisie des résultats des élèves fonctionne avec des codes identifiants assignés aux enseignant-e-s en lien avec ONDE (ex Base élève). Cette absence de protection des données sera renforcée par le fait que le stockage des données sera effectué par la société Amazon, en Irlande.

L'OBSESSION DE LA « CULTURE DU RÉSULTAT »

À l'heure où le ministère prévoit de créer une direction d'école avec un statut hiérarchique.

Loin d'être réservées à un usage interne, ces mesures participent au renforcement des inégalités territoriales en imposant progressivement une « culture du résultat » qui permettrait de distribuer les bons et les mauvais points aux équipes enseignantes :

- l'augmentation des postes à profil ;
- l'arbitraire et l'injustice des promotions ;
- la mise en place de la prime REP+ au mérite ;

CONTRE CETTE VISION MANAGÉRIALE DE L'ÉCOLE, SUD ÉDUCATION REVENDIQUE DES MOYENS POUR UNE ÉCOLE ÉGALITAIRE ET ÉMANCIPATRICE.

Pour le respect de la liberté pédagogique, nous revendiquons une formation continue, sur le temps de service, répondant aux besoins des personnels.

→ La fédération SUD éducation revendique la suppression de ces évaluations.

→ SUD éducation appelle les enseignant-e-s du 1^{er} degré à ne pas faire passer les évaluations et le cas échéant à ne pas faire remonter les résultats. Dans les conseils d'école et d'administration, dénonçons ces évaluations. SUD éducation s'engage à défendre les collègues.

→ SUD éducation appelle à signer LA PÉTITION pour exiger la fin des évaluations nationales :

<https://frama.link/evalsnats>

éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires

Fédération SUD éducation
31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris
fede@sudeducation.org
@SUD_education @Sudeducationfederation

SIGNEZ LA
PÉTITION



Les élections professionnelles

Rien ne change ou presque !

Du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018 se tenaient partout en France les élections professionnelles des personnels - titulaires, stagiaires, agents contractuels de droit public ou privé : affectés, de l'enseignement scolaire, exerçant dans les académies et les écoles, EPLE, services académiques, CIO ou à l'administration centrale affectés dans les organismes sous tutelle. Soit **1.023.211 électeurs**.

Au niveau national

SUD Éducation n'a pas retrouvé son siège au CTMEN malgré les 19 601 électeurs et électrices qui ont porté, dans les urnes, leur confiance à notre vision du syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sud Éducation a perdu 700 voix depuis les élections de 2014, soit une baisse de 0,48 %.

Cependant, nous conservons des sièges dans un certain nombre de Comités Techniques Académiques et dans diverses instances locales. Dans certaines académies, SUD Éducation conserve le même nombre d'élu-e-s ou en gagne malgré les difficultés liées à la perte du siège en 2014.

Les grands équilibres de 2014 n'ont pas été modifiés, la répartition des sièges entre les différentes organisations étant la même au comité technique ministériel. Le syndicalisme d'accompagnement, comme le syndicalisme réactionnaire ou corporatiste se maintiennent ou progressent. Force est de constater que globalement le syndicalisme de lutte n'y gagne pas suffisamment.

Au niveau académique

La participation globale fut d'environ 42 %, inchangée par rapport à 2014. Elle reste trop faible et le vote électronique y est pour beaucoup. La répartition reste sensiblement la même au CTA : l'UNSA perd un siège au bénéfice de FO et la FSU conserve ses 4 élus.

De notre côté, nous présentions 7 listes dans les 29 scrutins qui composaient cette élection : CTA, CAPA certifiés, CAPA agrégés, CAPD76, NTA (Administratifs) santé, NTE (Enseignement) et NTS (Surveillants) . Les résultats en nombre d'élus restent identiques à ceux de la mandature précédente. Nous conservons donc un élu à la CAPA Certifiés (titulaire : Arnaud ANQUETIL, suppléante : Virgine ERINION) avec environ 5 % des suffrages.

Nous remercions l'ensemble des collègues qui ont voté pour nous, qui se sont proposés pour être sur les listes électorales et nos infatigables militantEs qui se sont déplacés dans de très nombreux établissements des deux départements pour déposer du matériel électoral et partager avec le personnel nos convictions pour une autre école et une autre société.

Le vote électronique

Il a été une nouvelle fois un fiasco. Les difficultés techniques pour voter ont été multiples : problèmes dans les diffusions des notices de vote, suspension du processus pendant quasiment toute la première journée de vote. SUD Éducation constate qu'il favorise la participation de la hiérarchie au détriment des précaires et des personnels en général.

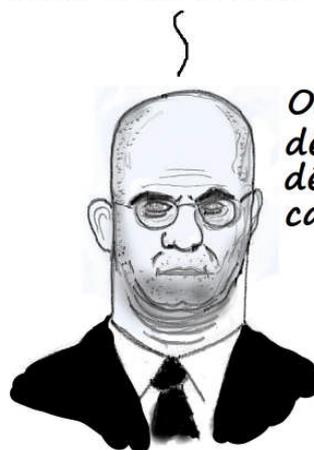
Pour toutes ces raisons, nous dénonçons :

- Les difficultés à créer son espace électeur, à récupérer son identifiant de vote et les lenteurs dans l'envoi des SMS et des réinitialisations de mots de passe sont à déplorer.
- La difficulté des personnels à voter : interface trop complexe, retour en arrière difficile, documentation de la plateforme (vidéos etc.) indigeste.
- Les insuffisances graves du prestataire privé Voxaly, les dysfonctionnements en pagaille, en particulier le premier jour de scrutin avec pour résultat 24 heures de scrutin en moins.

NOUS DEMANDONS UN RETOUR AU VOTE PAPIER !!!

"L'ECOLE DE LA CONFIANCE..."

"Article L.111-3-1: les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance..."



On ne peut plus dénoncer, dénigrer, caricaturer alors ?



Episode 3

S.

Manque organisé d'AESH/AVS ?

Notre enquête dans des écoles du 76 et du 27

Depuis plusieurs années maintenant, des milliers d'enfants en situation de handicap sont intégrés dans les établissements scolaires ordinaires de notre pays. Seuls les enfants souffrant de très grandes difficultés nécessitant un suivi médical quotidien sont maintenus dans des structures spécialisées.

Si nous sommes totalement favorables à cette intégration, nous faisons l'amer constat qu'elle s'est faite toutes ces années sans l'anticipation indispensable de recrutement de personnels spécialisés.

Actuellement on recense 175 000 enfants en situation de handicap notifiés MDPH dans nos établissements. Seuls 43 041 AESH + 2 600 ETP d'AESH dans les ULIS accompagnent ces élèves. Sur les 43 041, 3 584 ont été recrutés à la rentrée 2018. Cet effort, que nous notons, est tardif et ne couvre pas tous les besoins.

Bilan d'étape

Nous avons lancé une vaste consultation des écoles des deux départements de l'académie pour recenser les manques en personnels AESH et obtenu les résultats suivants. Ceux-ci correspondent uniquement aux réponses que nous avons obtenues et ne prétendent pas à l'exhaustivité.

Dans l'Eure, 10 enfants n'avaient pas de personnel accompagnant à la rentrée 2018 et étaient toujours en attente plusieurs mois après, et 2 ont un -e AESH la moitié du temps nécessaire.

En Seine-Maritime, ce sont 29 élèves (!) qui sont sans AESH et 2 en ont un en horaire partiel.

Ces situations sont proprement intolérables ! Ces enfants se retrouvent livrés à eux-mêmes avec toutes les souffrances et les difficultés que cela peut induire, y compris pour les autres élèves qui n'ont pas à être les victimes collatérales d'un système défaillant. Les personnels se retrouvent à gérer tous ces cas particuliers, alors que leurs effectifs -classes sont déjà lourds (ou qu'ils sont une classe multi-niveaux) et qu'ils sont censés gérer la difficulté scolaire de certains-e-s dans un contexte de disparition des RASED.

Manque d'anticipation

Ces situations de handicap ne sont pas des situations nouvelles pour la plupart et, dès les toutes premières années de scolarisation, ces enfants peuvent être recensés et les moyens en personnels accompagnant prévus. C'est seulement maintenant que des personnels sont recrutés et formés par le Ministère : évidemment, du fait de ce grand retard, ils ne peuvent pas être déjà en poste et rendre possible de bonnes conditions de travail pour les élèves et les salariés.

Un vrai statut

Une nette majorité de femmes avec temps partiels imposés composent cette catégorie de personnels précaires et mal rémunérés. Une fois de plus, le travail et le salaire des femmes est considéré comme « d'appoint ». Et quand la femme est un parent isolé, elle et les siens survivent dans la pauvreté que les Gilets jaunes dénoncent avec colère.

Quand l'AESH est un homme, son temps partiel imposé et sa faible rémunération sont évidemment tout aussi inacceptables.

NON !



THE END

SUD Éducation revendique un vrai statut de fonctionnaire pour ces personnels indispensables à une éducation publique de qualité, une formation initiale adéquate, temps de travail complet (accompagnement, concertation, formation continue, travail en équipes) avec un vrai salaire.

Solidaires condamne l'intensification de la dérive sécuritaire du gouvernement

Le gouvernement avait parié sur la fin du mouvement au moment des fêtes de fin d'année mais il a perdu son pari. La mobilisation est toujours en place en ce début d'année 2019. Et la seule réponse qu'il propose, outre un débat dont on sait qu'il sera fortement tronqué, c'est la violence avec la négation de celle disproportionnée des forces de l'ordre.

Depuis le début du mouvement, 5 339 personnes ont déjà été placées en garde à vue, avec l'utilisation abondante du chef d'inculpation de « participation à un groupement formé en vue de la commission de dégradation ou de violence », donc avant toute commission d'acte violent avéré, alors qu'il s'agissait de personnes se rendant à des manifestations avec parfois un seul gilet jaune, ou des protections contre les gaz. On compte des centaines de manifestantEs blesséEs par les forces de l'ordre qui utilisent toutes les armes à leur disposition (grenades de désencercement, grenades lacrymogènes, tirs de flash-ball à hauteur de visage...) sauf leurs armes de services. Espérons qu'elles resteront sourdes à la proposition du « philosophe Ferry » qui invite à tirer à balles réelles sur les manifestantEs !!!

Dans un contexte global où des mesures dérogatoires de l'État d'urgence ont déjà été intégrées dans la loi portant ainsi atteintes aux libertés de manifester (voire les interdictions à la veille de la COP 21), le gouvernement veut maintenant légiférer en proposant une loi dont la mesure qui s'annonce déjà comme la plus délicate et la plus emblématique est la création d'un fichier des militantEs identifiéEs comme violentEs par les préfetures. Sur la base d'informations des services de renseignement, ces personnes pourraient être interdites de manifestation. Au-delà des débats sur l'efficacité policière d'une telle mesure, ce nouveau fichier constituerait une atteinte considérable aux libertés publiques et pourrait concerner tout conflit du travail demain. Le texte devrait être présenté début février à l'Assemblée nationale.

Amnesty International a rédigé un rapport sur la violence disproportionnée utilisée par la police lors des dernières manifestations. Le Syndicat de la Magistrature et le Syndicat des Avocats de France ont communiqué sur les dangers pour la démocratie et du droit à manifester portés par ce projet de loi.

Animations Pédagogiques Sponsorisées

Le 21 novembre 2018 s'est déroulée au CANOPE de Mont Saint Aignan une animation pédagogique dite « obligatoire » à destination des enseignant-e-s de la circonscription de ROUEN SUD.

Les collègues ont eu la surprise, en arrivant, d'être accueilli-e-s par un stand Hachette proposant manuels et fichiers à la vente. Le conférencier se révéla être l'un des co-auteurs d'un manuel de mathématiques, le Logo Hachette était bien visible sur l'écran de projection et les Éditions Hachette ont été publiquement remerciées de leur participation !

Ces pratiques, hélas de plus en plus courantes, contreviennent totalement au principe de neutralité du service public d'éducation qui n'a pas vocation à mener des activités commerciales et doit se protéger de toute forme de « marchandisation ». Ce principe prévalant dans les écoles, il nous semble nécessaire que les formateurs s'y soumettent également.

Il est pratique pour les circonscriptions de proposer ce genre d'animations : on organise une grand-messe avec 120 personnes, la conférence est fournie clé en main. L'intérêt des éditeurs est évident : en promouvant leurs manuels ils visent les commandes effectuées en fin d'année pour les classes.

Tout le monde semble y gagner, sauf le service public et laïque d'éducation nationale.

SUD EDUCATION a demandé audience au DASEN afin de demander l'arrêt de ces pratiques.

Rappelons au passage que la notion d'animation pédagogique obligatoire n'existe pas : dès lors qu'un-e collègue a effectué ses 18h d'animations pédagogiques, aucune sanction ne saurait lui être infligée sous le prétexte qu'il ou elle ne se serait pas rendu-e à une de ces animations « obligatoires ».

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION HAUTE-NORMANDIE

Mel: sudeduc7627@orange.fr, sur la toile: <http://www.sud-education-hautenormandie.org>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
☎(&fax) : 02 35 89 89 83, ☎: 06 68 63 20 05

→ Lundi : 13h00 - 16h00

→ Mardi : 09h00 - 16h30

→ Mercredi : 15h00 - 17h00

→ Jeudi : 09h00 - 16h30

EVREUX : 2 rue P. Mendès France,
☎: 09 50 50 86 15 (sur RDV)

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎: 02 32 92 18 85

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1^{er} jeudi du mois, 15h00-18h00
✉: solidairesdieppe@gmail.com